



## **VIVRE MIEUX À NAMUR !**

PROGRAMME COMMUNAL DU PS NAMUROIS  
EN VUE DES ÉLECTIONS DU 13 OCTOBRE 2024

### **Sommaire**

<a href="#"><u>Vivre mieux à Namur !!!</u></a>	2
<a href="#"><u>1. Habiter</u></a>	6
<a href="#"><u>1.1. Logement</u></a>	6
<a href="#"><u>1.2. Propreté</u></a>	8
<a href="#"><u>1.3. Mobilité</u></a>	9
<a href="#"><u>1.4. Aménagement et développement durables</u></a>	11
<a href="#"><u>1.5. Développement économique et commercial</u></a>	13
<a href="#"><u>1.6. Accès aux services</u></a>	15
<a href="#"><u>2. Épanouir</u></a>	16
<a href="#"><u>2.1. Santé et lutte contre la pauvreté</u></a>	16
<a href="#"><u>2.2. Accueil et développement de l'enfance</u></a>	19
<a href="#"><u>2.3. Enseignement public de qualité</u></a>	20
<a href="#"><u>2.4. Les aînés</u></a>	21
<a href="#"><u>2.5. Accès à la culture et au sport</u></a>	22
<a href="#"><u>2.6. Démocratie associative et participative</u></a>	24
<a href="#"><u>3. Protéger</u></a>	25
<a href="#"><u>3.1. Un environnement sécurisant</u></a>	25
<a href="#"><u>3.2. Une police de proximité</u></a>	26
<a href="#"><u>3.3. Une gestion moderne et performante de l'organisation publique</u></a>	27

## ***Vivre mieux à Namur !!!***

Namur : la capitale des Wallonnes et des Wallons mais aussi notre ville, la ville de ses habitants, qui l'aiment et qui la vivent, dans ses quartiers et villages, qui bénéficient de ses services et qui assument ses charges, qui tirent parti de ses atouts et subissent ses travers.

Avec plus de 110 000 habitants, Namur est la troisième ville de Wallonie. Elle est aussi la Capitale, le siège des institutions politiques et administratives régionales et un moteur du développement wallon.

Notre ville, nous en sommes fiers ! et comme la chanson de Joseph Dethy, nous célébrons Namur... pour tout ! et apprécions le bonheur d'y vivre.

Parce que nous habitons au cœur de la Wallonie, là où Sambre et Meuse s'unissent, chargées de tous les airs du pays wallon.

Parce que nous vivons dans la capitale de notre région et de notre province.

Parce que notre ville est à taille humaine, qu'elle est belle, verte et aérée, et qu'il y fait bon vivre.

Parce que, tournée vers l'avenir, Namur est aussi riche de son histoire et de son patrimoine, architectural et culturel.

On nous envie notre cité, avec sa citadelle, ses promenades au fil de l'eau mais aussi ses villages, sa campagne et ses calmes espaces verts.

Nous bénéficions de nombreux commerces accessibles au centre-ville, d'un réseau diversifié d'enseignement et d'hôpitaux de qualité, d'un théâtre et d'un « Grand Manège » magnifiques, de cinémas, de nombreux événements culturels de réputation locale, régionale et internationale, et bien sûr de nos chères Wallos !

Cela ne veut pas dire que tout est parfait !

Car, même si elle n'est pas sans fondement, cette image idéale est, hélas, loin de la réalité quotidienne de beaucoup de Namuroises et Namurois.

Nous, socialistes namurois, vivons dans la réalité ! Nous connaissons, nous partageons, les difficultés et les inquiétudes de nos concitoyennes et concitoyens.

**Habiter** à Namur devient difficile et même impossible pour beaucoup, tant le prix de vente des maisons et appartements mais aussi les loyers sont devenus élevés. Faut-il dire qu'une politique prévoyante et inclusive, la crise du logement est particulièrement vive à Namur. Les jeunes, isolés ou en couple, avec ou sans enfants, doivent quitter leur ville pour s'établir dans les communes avoisinantes. Et la situation est évidemment pire pour les personnes disposant de faibles

revenus : retraités, malades, travailleurs en recherche d'emploi, familles monoparentales...

Ce phénomène entraîne un vieillissement de la population namuroise qui hypothèque l'avenir de notre ville.

Pour les socialistes, il est donc urgent de déployer un éventail de mesures dont l'efficacité est démontrée au niveau régional, pour permettre l'accès au logement de toutes et tous à Namur.

Nous constatons une augmentation du nombre de personnes sans-abri, réduites à la mendicité pour se nourrir et s'abriter, faute de places suffisantes dans l'abri de nuit et du fait de l'absence d'abri de jour. Cette réalité dramatique, les Namuroises et Namurois l'observent quotidiennement et se sentent souvent démunis quant aux réponses à y apporter. Les socialistes veulent mettre en œuvre des solutions structurelles, humaines et innovantes, pour réduire au maximum cette pauvreté et ses conséquences.

Par ailleurs, nous sommes confrontés à une augmentation de l'insécurité et, d'une façon plus marquée encore, du sentiment d'insécurité (voir l'enquête de *L'Avenir* de mars 2024). Les agressions physiques et verbales demeurent trop nombreuses et la violence liée à la drogue ne cesse d'augmenter. **La sécurité** est bien sûr notre priorité ! Elle est le premier des droits, celui qui conditionne tous les autres, et l'insécurité affecte d'abord les plus faibles et les plus fragiles d'entre nous. Les socialistes veulent que chaque Namuroise et Namurois se sente en sécurité partout dans sa ville, dans l'ensemble de ses quartiers et villages, et à toute heure du jour et de la nuit. Pour cela, nous voulons une police de proximité, avec une présence humaine accrue.

Nous constatons aussi une progression importante de la pauvreté et de la précarité, avec, pour beaucoup de ménages – et particulièrement les familles monoparentales – des difficultés pour se loger, se nourrir, se soigner, se chauffer. C'est inacceptable aujourd'hui, dans une société comme la nôtre !

**La mobilité** est un autre défi pour Namur. Une réflexion à long terme sur un moyen de transport structurant comme le tram à Liège ou le métro à Charleroi devrait être menée pour Namur.

En attendant, la fréquence des bus reste insuffisante pour permettre la circulation entre les villages et le centre-ville. Les circuits sont souvent bien trop longs et doivent être revus.

Une augmentation de l'offre de transports en commun, des bus du TEC mais aussi des trains de la SNCB permettrait de réduire l'utilisation des voitures individuelles qui restent encore souvent indispensables pour aller travailler, faire ses courses, rencontrer sa famille et ses amis, et mener des activités de loisirs.

La circulation et la cohabitation entre les différents modes de déplacement en ville doit être améliorée, en donnant la priorité aux usagers les plus faibles : les piétons, les parents avec poussette, les personnes âgées ou à mobilité réduite... Cela implique aussi la rénovation des trottoirs qui doit être accélérée, sans oublier la question de **la propreté publique** qui doit être renforcée.

La santé, physique et mentale, et le bien-être des Namuroises et Namurois passent aussi par la pratique du **sport**. Nous constatons qu'il n'y a plus qu'une piscine fonctionnelle à Namur, après plusieurs mois durant lesquels il n'en restait aucune ! Pour une capitale de plus de 100 000 habitants, c'est inacceptable ! De même, les centres sportifs sont saturés. Il est donc indispensable de réinvestir dans les infrastructures sportives afin de permettre à chacun – jeune, adulte, aîné – de pratiquer un ou plusieurs activités sportives dans des conditions adaptées et à un prix accessible à tous.

L'avenir passe aussi – et avant tout – par **l'éducation et la formation**. La qualité des infrastructures scolaires communales et l'organisation de l'enseignement communal sont capitales car c'est un enseignement ouvert à toutes et tous, quelles que soient les convictions philosophiques ou religieuses des parents. L'enseignement communal prône le respect de soi et des autres, et assure l'apprentissage du vivre-ensemble et de la citoyenneté dont nous avons grandement besoin.

Tout le secteur associatif : organisations et mouvements de jeunesse et d'éducation permanente, clubs sportifs, culturels et artistiques, pour les publics de jeunes, d'adultes et de seniors jouent aussi un rôle clef pour le développement du vivre-ensemble et de la citoyenneté participative que nous voulons développer davantage, pour répondre au risque de repli sur soi, source d'anxiété, de mal-être et de comportements extrémistes. Ces acteurs sont de précieux partenaires pour la Ville de Namur qui peut compter sur eux pour rendre une multitude de services essentiels accessibles à tous les Namurois. Leur apport à la collectivité doit être mieux valorisé.

Posant ces constats avec réalisme mais sans fatalisme, nous, socialistes namurois, affirmons qu'il y a encore beaucoup à faire pour rendre notre ville plus agréable à tous ses habitants.

***Nous pensons qu'il est possible de VIVRE MIEUX à Namur...***

***Et nous voulons nous battre et travailler pour cela.***

## **Vivre mieux : un programme progressiste et responsable**

Notre programme se veut résolument progressiste et responsable, tant sur le plan budgétaire qu'environnemental.

**Progressiste** car chacune de ses propositions est portée par un idéal de justice sociale, par un souci proactif d'égalité, notamment entre les femmes et les hommes, et par la volonté constante de respecter les choix de vie de chacun.

**Responsable** car nos propositions sont unies transversalement par la volonté permanente de répondre de manière juste à l'impératif climatique et par le souci constant de proposer des solutions financièrement crédibles.

**Pour financer des investissements positifs pour Namur et faire fructifier l'épargne de ses habitants, nous proposons l'émission de « bons communaux ».** Afin de financer des projets importants et positifs pour notre commune, tels que la construction d'une école ou d'une piscine, nous proposons de faire appel à l'épargne public. Ce procédé est désormais légal et a été récemment utilisé avec succès par la commune d'Etterbeek pour le financement de la construction d'une nouvelle crèche. En plus de permettre le financement de projets de grande ampleur, cela permet aux Namurois et Namuroises de faire fructifier leur épargne à un taux préférentiel. Il s'agit donc d'un procédé gagnant-gagnant.

***Vivre mieux à Namur, c'est :***

***mieux HABITER, mieux ÉPANOUIR et mieux PROTÉGER !***

# 1. Habiter

---

« Vivre Mieux » à Namur, c'est pouvoir habiter et bien vivre dans sa commune.

C'est bénéficier d'un logement décent et accessible, d'un cadre de vie agréable, d'une mobilité optimale et d'espaces verts conviviaux.

## 1.1. Logement

Vivre à Namur est un bonheur mais s'y loger devient de plus en plus difficile ! C'est le cas, bien sûr, pour les personnes à faibles revenus, mais aussi pour les jeunes et les ménages qui voudraient s'y établir ou simplement y rester après leurs études. Une politique du laisser-faire livrant le marché immobilier aux promoteurs privés a entraîné une flambée des prix mettant l'accès à la location et plus encore à la propriété hors de portée de beaucoup.

Le prix de l'immobilier dans la capitale régionale est supérieur aux autres villes wallonnes. D'ailleurs, comme le relevait la presse en mars 2024, la rue la plus chère de Wallonie se trouve dans le centre-ville de Namur !

Un chiffre résume cette dégradation de la situation : depuis 2006 et le rejet du PS dans l'opposition, la part du logement public à Namur est passée de 10 % à 4,5 %, avec pour conséquence une incapacité à réguler les prix et un manque criant de logements abordables. Cette situation explique la stagnation du nombre d'habitants dans la capitale wallonne devenue « inabordable ».

La concrétisation du droit au logement pour toutes et tous a toujours été une priorité des socialistes. Elle se traduit d'ailleurs clairement au niveau régional où le gouvernement wallon sortant a multiplié les dispositifs renforçant la création de logement public, la maîtrise des loyers et l'accès à la propriété. Dans cet esprit, le PS namurois entend **augmenter – de manière réellement significative et de la manière à inverser la tendance de ces dernières années – le nombre de logements publics**, en saisissant toutes les opportunités offertes à cet égard. L'objectif est de revenir à un taux de 10 % de logement public, ce qui réduira la tension immobilière et sera bénéfique à la ville en termes de dotation du fonds des communes.

Pour cela, le PS propose de :

- **Renforcer les sociétés de logement de service public (SLSP) en envisageant la fusion des trois sociétés namuroises** et en optimisant leurs moyens financiers et humains ;
- **S'inscrire proactivement dans tous les programmes régionaux développés en appui des SLSP** et autres opérateurs publics pour créer, rénover et prendre en gestion du logement à coût maîtrisé ;
- **Lutter contre les logements inoccupés** dans le cadre réglementaire régional qui propose un éventail de mesures allant de la taxe ou l'amende, et jusqu'à des mécanismes plus contraignants

- **Augmenter le nombre de logements à loyers modérés** en utilisant mieux les aides offertes par la Région (salubrité, rénovation, isolation) en contrepartie d'une mise en gestion publique, via une agence immobilière sociale ou un autre organisme à finalité sociale. Développer le service de l'agent de référence namurois afin d'amplifier son action en la matière ;
- **Augmenter le nombre de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite** (PMR), en imposant un pourcentage de logements adaptés comme condition à l'octroi de permis aux promoteurs, aux entrepreneurs et aux sociétés de logements ;
- **Prévenir le plus possible les expulsions de locataires** dans le logement public mais aussi privé. Informer les propriétaires des services existants (CPAS, relais social urbain namurois) – et à renforcer ! – et mettre en œuvre un mode de collaboration dans cette mission d'accompagnement social préventif. Créer, au niveau local, un service volant agissant le plus en amont possible pour accompagner et orienter les publics en décrochage, avant l'enclenchement de la procédure devant le juge de paix ;
- **Optimiser et renforcer l'action des « capteurs logement »**. Sur la base des informations légalement disponibles au niveau communal pour identifier les logements présumés inoccupés, ouvrir un dialogue avec les propriétaires en vue de réinjecter le logement dans le circuit locatif. Accroître le nombre de « capteurs » et les unifier en une seule équipe au niveau adéquat, pour assurer une meilleure coordination et plus de visibilité ;
- **Imposer « systématiquement » des charges d'urbanisme pour tout projet immobilier d'une certaine ampleur**. Imposer comme condition d'octroi de tous les nouveaux permis de bâtir d'un ensemble de dix logements ou plus, la concession en gestion d'une partie de ceux-ci (10 %) à la régie foncière, l' AIS ou tout autre organisme public ;
- **Recourir de manière raisonnée et encadrée aux partenariats public-privé (PPP) pour intensifier la création de logement** (ex. la résidence service sociale du Foyer jambois créée avec deux promoteurs publics) ;
- **Rendre sa vocation à la régie foncière et renforcer ses moyens**. Utiliser cet outil stratégique pour offrir de réelles opportunités de logement afin d'enrayer l'accroissement de la pression foncière, en permettant de mettre en location des logements à des coûts certes supérieurs à ceux du logement social mais inférieurs au prix du marché. La doter de moyens en conséquence, pour acquérir, créer et proposer du logement, dans un environnement multi-services ;
- **Soutenir transversalement le renforcement de la mixité sociale et enrayer le phénomène de gentrification** ;
- **Exploiter les possibilités juridiques de démembrement du droit de propriété** précisément pour faciliter l'accès à la propriété (ex. acquisition

du foncier par la régie et mise à disposition par bail emphytéotique pour y construire sa maison) ;

- **Soutenir le dispositif du « *Housing first* »** qui a fait ses preuves en matière d'accompagnement pour un retour au logement. La régie foncière devrait mettre plus de logements à sa disposition (un seul actuellement !), en partenariat avec les SLSP. Il est également nécessaire de faire connaître cette pratique aux propriétaires privés, de favoriser les projets innovants comme la colocation (lorsque tel est le choix des locataires) et de maintenir voir renforcer la mise à disposition d'agents du CPAS vers ce dispositif, subventionné par la Région wallonne ;
- **Réviser le fonctionnement de la Maison de l'habitat**, en renforçant la concertation avec les services occupant actuellement ce lieu et les acteurs du logement.
- **Poursuivre la rénovation énergétique des logements** publics à la fois dans une optique d'accroissement de la salubrité et du confort, et de réduction de la facture d'énergie ;
- **Mener des opérations de revitalisation urbaine**, en collaboration avec des opérateurs privés et des associations citoyennes, et des programmes **de rénovation et d'isolation des bâtiments publics et privés par quartier**, dans une dynamique collective générant des économies d'échelle ;
- **Lever les obstacles administratifs communaux au développement des nouveaux modes d'habiter** (habitat modulaire, *Tiny houses*, yourtes...) dès lors qu'ils traduisent un choix de vie, ou qu'ils répondent à un besoin de logement critique (inondations...) ou d'urgence ;
- **Renforcer le contrôle de la salubrité des logements**, essentiel à toute politique globale et préventive de santé publique. Assurer la formation des agents communaux et le renforcement de ce service en conséquence ;
- **Mieux intégrer l'urgence dans le traitement des dossiers des personnes sans-abri.**

## 1.2. Propreté

Mieux vivre à Namur, c'est retrouver un environnement agréable... qui commence par la propreté publique, de nos quartiers et villages comme du centre-ville.

Pour cela, le PS propose de :

- **Renforcer la propreté publique** en soutenant une réappropriation citoyenne des espaces de vie communs. Pour cela, nous voulons :

- Une **surveillance accrue** des lieux les plus fréquemment souillés, dans une double logique, de prévention et de répression des comportements inciviques,
- Nous donner les moyens d'une **intervention rapide** (déblaiement et nettoyage) afin d'enrayer la spirale de dégradation. Il s'agira de créer dans ce but un point de contact (physique et virtuel) permettant de signaler les problèmes, mais aussi d'envisager la réintroduction d'un **cantonnier** par quartier,
- Renforcer l'**éducation à la propreté** à l'école, notamment en partenariat avec le Bureau économique de la province (BEP) ou en organisant des journées d'accompagnement des agents du service « voiries »
- **Généraliser les poubelles** enterrées en zone urbaine et étendre leur nombre dans les villages,
- **Renforcer l'accès aux toilettes publiques** par l'augmentation du nombre de dispositifs publics et via un conventionnement des commerces et de l'horeca. Il s'agira aussi d'augmenter le nombre de « canisettes » dans le cadre d'une lutte renforcée contre les déjections canines sur la voie publique,
- **Mener à bien les campagnes de dératisation** dans les quartiers où ces nuisibles pullulent.

### 1.3. Mobilité

Mieux vivre à Namur, c'est pouvoir s'y déplacer facilement et en sécurité.

L'activité et l'attrait d'une ville dépendent notamment de sa capacité à gérer la mobilité de tous ses usagers. Il y a lieu de permettre à chacune et chacun de se déplacer le plus aisément possible. Cela implique une plus grande cohérence dans la politique de mobilité mise en œuvre par la Ville, en coordonnant les différents moyens de transport, en favorisant les transports publics et en accordant une attention particulière aux usagers faibles (piétons, personnes âgées, parents avec poussettes, vélos...).

L'extension du piétonnier – créé par le bourgmestre socialiste Jean-Louis Close – peut améliorer la qualité de vie des Namurois et l'attrait de notre ville. Cette extension doit cependant s'accompagner d'une révision générale de la mobilité dans la ville, définie en étroite concertation avec la population.

Il convient d'intégrer dans la réflexion le fait qu'aux heures de pointe, il est difficile de circuler dans la ville, que ce soit en transport individuel ou en commun, du fait des nombreux chantiers ouverts mais aussi de manière structurelle.

Par ailleurs, l'accès à la ville depuis les villages, la circulation entre les villages et les liaisons avec les autres villes doivent être améliorés, afin d'offrir des temps de parcours plus raisonnables.

Pour cela, le PS propose de :

- **Améliorer la mobilité des piétons, des parents avec poussette, des enfants, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite**, en rénovant les trottoirs dégradés, en sécurisant les lieux de traversée des chaussées, et en créant de nouvelles zones 30 utiles dans les quartiers ;
- **Apaiser nos quartiers et diminuer la pression automobile**, grâce à des plans de circulation établissant une véritable hiérarchie des voiries : réduction de la vitesse et évitement du transit ;
- **Fluidifier le trafic** par des marquages au sol sur les ronds-points importants, afin de mieux diriger les files ;
- **Réduire le trafic et le stationnement en ville** par la gratuité des parkings P+R et des navettes, assurées toutes les 5 à 15 minutes, ainsi qu'en favorisant davantage les voitures partagées ;
- **Améliorer la concertation avec les différents niveaux de pouvoir**, et particulièrement la Région, dès le début des projets, afin de mieux coordonner les chantiers et leur incidence sur la circulation, en assurant une meilleure communication avec la population ;
- **Revoir, avec les TEC (OTW), les circuits et les horaires de bus** afin d'améliorer la mobilité entre les villages, les quartiers et la ville, et offrir des solutions de remplacement praticables à la voiture individuelle ;
- **Négocier avec la SNCB** des connexions plus tard en soirée entre Namur et Bruxelles et les grandes villes wallonnes, et refaire de Namur, capitale de la Wallonie, une gare internationale ;
- **Prendre mieux en considération les personnes à mobilité réduite (PMR) en matière de mobilité** : prévoir davantage de places de stationnement en périphérie immédiate de la ville et concevoir des parkings pour les PMR qui soient plus larges, plus longs mais aussi plus hauts (cf. impossibilité d'accéder aux parkings couverts). Améliorer l'offre de navettes. Combattre le stationnement sauvage des trottinettes, véritable danger pour les non-voyants. Lors de chantiers, imposer à l'opérateur d'aménager un passage PMR sécurisé et praticable, et mieux protéger les endroits dangereux pour éviter les chutes ;
- **Faire tomber le « mur de Bomel » en assurant la traversée de la gare la nuit**, pour désenclaver le quartier de Bomel en plein redéploiement social et culturel ;
- **Accompagner le développement des voitures électriques** en créant des zones de recharge, par exemple en imaginant des parkings couverts par des panneaux photovoltaïques ;
- **Mieux réguler l'usage des trottinettes**, mode de déplacement utile à la condition de ne pas nuire à la sécurité des piétons et des autres usagers faibles de la route ;
- **Mettre en place une « vision cyclable »** dans tous les services communaux afin de ne manquer aucune occasion de mettre en œuvre des aménagements renforçant la sécurité des cyclistes, en ville, dans les villages

et les quartiers, et sur tous les circuits de jonction (notamment en créant de véritables pistes cyclables) ;

- **Développer le plan vélo communal 2.0 à l'horizon 2030, en aménageant des liaisons entre quartiers et pôles d'activités ;**
- **Promouvoir l'apprentissage et la pratique du vélo** – comme mode de déplacement doux – notamment dans les écoles communales ;
- **Planifier la réponse à la liste des nombreux points noirs** qui freinent considérablement la pratique du vélo au quotidien ;
- **Promouvoir la marche**, en renforçant les aménagements pour rendre plus sûrs les espaces de circulation pédestre, et en indiquant sur des panneaux indicateurs les temps de parcours à pied des principaux itinéraires.

#### **1.4. Aménagement et développement durables**

Mieux vivre à Namur, c'est préserver son environnement, en mettant à la portée de chacun les comportements bénéfiques à notre santé et à la planète.

La soutenabilité du développement est une préoccupation transversale, urgente et prioritaire, pour assurer notre avenir à tous.

Le PS entend l'assumer pleinement, y compris au niveau communal.

Nous entendons que les plans d'actions durables ainsi que les plans de prévention des catastrophes soient coconstruits et cosuivis dans une démarche participative citoyenne afin de définir les actions les plus adaptées et les plus efficaces avec le soutien actif de la population. Sans ce soutien populaire, aucun plan ne réussira !

En tant que socialistes, nous veillerons au bien-être de chacun, dans un souci permanent d'équité et d'égalité, en veillant tout particulièrement aux personnes les plus faibles.

Très concrètement, le PS propose de :

- **Promouvoir davantage le fonds « gaz et électricité » pour permettre aux personnes à faibles revenus d'améliorer leurs installations énergétiques.** La loi instituant ce fonds au sein des CPAS fixe deux objectifs principaux : un objectif d'accompagnement et de guidance sociale pour aider les personnes ayant des difficultés à payer leurs factures de gaz et d'électricité (article 4) et un objectif d'aide financière pour les personnes n'ayant pas les moyens de payer leur facture (article 6). Ce deuxième objectif peut prendre une forme « préventive » (achat d'appareils électroménagers A+, entretien d'une chaudière, etc.) ou « curative » (aide financière directe pour apurer les factures). Dans la pratique, c'est l'aspect curatif qui occupe la place principale. Les CPAS ont de plus en plus de difficultés à assurer leurs missions, soit en raison d'une enveloppe financière trop réduite, soit en raison d'un manque de ressources humaines. Nous proposons de revaloriser les moyens du CPAS pour qu'il puisse promouvoir davantage ce fonds dans son aspect « préventif » ;

- **Créer un service d'information de type « guichet unique »** pour mettre aisément à la portée de tous les citoyens l'information et les conseils utiles quant aux aides régionales et communales apportées pour l'isolation des bâtiments et le renforcement de leurs performances énergétiques ;
- **Verduriser la ville** pour préserver la qualité de vie face au réchauffement climatique : rues bordées d'arbres, espaces verts plus nombreux et plus étendus, cours d'écoles moins minérales, toitures verdurisées. Le règlement d'urbanisme communal devra être adapté en ce sens, dans le cadre défini par la Région pour limiter l'étalement urbain, en privilégiant la rénovation, – voire la démolition/reconstruction tout en conservant l'âme de la ville – et en valorisant les techniques et matériaux de construction les plus modernes, au bénéfice de nos entreprises ;
- **Réduire la consommation d'énergie électrique par la limitation de l'éclairage des panneaux publicitaires** (dont la présence devra être évaluée). Revoir également la gestion de l'éclairage public pour combiner consommation raisonnable d'énergie et sécurité. Réduire l'éclairage de nuit des enseignes, des bureaux et des administrations ;
- **Contribuer à l'assainissement de l'air** par l'optimisation de l'offre de transport en commun, l'amélioration des parkings P+R, l'augmentation de la fréquence des navettes (tous les 1/4h) et l'accessibilité de leur prix. Miser également sur les voitures électriques partagées liées à des zones de recharges communes. L'ensemble devra être coordonné dans le cadre d'une réflexion globale sur la mobilité dans la ville ;
- **Accorder une plus grande attention à l'alimentation durable**, notamment via la promotion de coopératives alimentaires comme « Paysans & artisans », des producteurs locaux. Il s'agira de privilégier les circuits courts, en envisageant un moratoire sur l'implantation de nouveaux grands magasins et en évitant la décentralisation des magasins alimentaires. Nous voulons également continuer à déployer la cuisine centrale du CPAS pour fournir des repas locaux et sains aux cantines scolaires, aux écoles, aux maisons de repos et de soins, aux hôpitaux ainsi qu'aux seniors qui en font la demande ;
- **Accorder une plus grande attention à lutte contre la maltraitance animale**, en faisant mieux appliquer la nouvelle législation sur le permis de détention d'animaux ;
- **Améliorer la gestion des déchets** en implantant des conteneurs de déchets organiques dans les quartiers constitués essentiellement d'appartements et en assurant un ramassage périodique des encombrants dans les quartiers et villages de l'entité ;
- **Promouvoir le réemploi et le recyclage**, créer des ateliers de réparation ouverts au public, et lancer des actions d'aménagement des lieux publics avec des matériaux de récupération ;

- **Augmenter la production d'électricité renouvelable** en systématisant le placement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et les logements publics, en encourageant la production d'électricité dans les quartiers.

## 1.5. Développement économique et commercial

Mieux vivre à Namur, c'est y trouver plus d'opportunités d'emplois, par un soutien à l'activité économique et commerciale intérieure.

Namur présente de nombreux atouts. Avec sa position géographique centrale, son rôle de capitale, son port, ses cinq parcs d'activités économiques et son patrimoine historique, notre ville a tout pour être attractive. Namur est d'ailleurs très active en tant que lieu d'établissement de plus de 4 000 entreprises et près de 10 000 indépendants. Elle accueille par ailleurs de nombreuses administrations, en particulier le Service public de Wallonie, ainsi que de nombreuses associations. Mais Namur, c'est aussi de plus en plus de surfaces commerciales vides, des commerçants et agriculteurs qui ont du mal à joindre les deux bouts et plus de 8 000 travailleurs en recherche d'emploi.

La majorité actuelle a développé de nombreux projets structurants. Soucieux de la prospérité et de l'embellissement de notre ville, nous en avons soutenu plusieurs mais nous regrettons que la priorité ait trop souvent été donnée au « paraître », pour faire de Namur une ville agréable pour les touristes plus que pour ses habitants. Nous déplorons aussi l'entêtement de la majorité en termes d'orientation de mise en œuvre de certains projets. Nous regrettons l'absence de concertation – ou sa limitation – qui empêche de prendre en compte les avis des élus du conseil communal (singulièrement ceux de la minorité), ainsi que des autres forces vives.

Pour que Namur soit une ville active et attractive, prospère au bénéfice de ses habitantes et habitants, le PS propose de :

- **Lutter contre les cellules vides dans le centre-ville.** Rien que dans le centre de Namur, on en dénombre une quarantaine, principalement dans le quartier de la gare et dans le piétonnier ou futur piétonnier (rue des Croisiers, rue de Bruxelles, rue Saint-Jacques, rue de Fer, etc.). Ces quartiers ont été marqués par de nombreux travaux, qui vont se poursuivre dans les prochaines années. La multiplication de ces cellules vides dégrade l'image de notre cœur urbain, véritable centre commercial à ciel ouvert. Afin de lutter contre ce phénomène, nous proposons de :
  - o **Réformer le dispositif de primes « Je commerce à Namur ».** Ce dispositif permet d'octroyer des primes jusqu'à 5 000 euros pour de nouveaux projets, s'ils répondent à la condition d'être « créatif, original ou artisanal et/ou proposant un assortiment qualitatif ». Les modalités d'octroi sont donc peu objectives et ne se centrent pas assez sur les besoins du quartier. Nous proposons d'augmenter le

montant des primes par commerce, en ciblant mieux et de façon plus transparente le type de projets soutenus,

- **Renforcer la concertation avec les associations de commerçants.** On en compte cinq à Namur. Nous proposons de les impliquer systématiquement en amont de chaque prise de décision – notamment dans le cadre de la réforme du dispositif « Je commerce à Namur » – et de l'élaboration de chaque nouveau projet. En ce sens, le PS s'inspirera de l'enquête et du plan d'actions « Le futur du commerce namurois » de l'ACN,
  - **Associer les commerçants au choix** (avis décisionnel et non consultatif) **des commerces qui s'implanteront dans le complexe du square Léopold,**
  - **Mieux cibler et améliorer la prévisibilité du soutien aux commerçants affectés par les travaux.** Les nombreux travaux nécessaires à la revitalisation du centre-ville frappent durement les commerçants. Afin de ne pas voir fermer d'autres enseignes, nous proposons de poursuivre l'octroi d'un soutien, de manière mieux ciblée car tous ne sont pas égaux face aux travaux. Nous proposons aussi d'améliorer la prévisibilité de ces aides pour que les commerçants puissent mieux établir leur budget en conséquence,
  - Négocier avec les propriétaires **une mise à disposition des espaces commerciaux vides pour des associations,** en attendant leur relocation,
  - **Participer au développement et à la dynamisation du centre-ville pour attirer de nouveaux usagers, contribuer ainsi au développement économique et commercial avec l'ASBL « Namur Centre-Ville »,** au bénéfice de ses commerçants et usagers ;
- **Augmenter le soutien aux commerçants dans les quartiers et dans les villages.** Les commerces de villages, tels que les boulangeries et les boucheries, sont des lieux importants pour la vie des habitants. Dans le cadre de la réforme des primes pour les nouveaux commerces à Namur, une attention particulière doit donc être accordée aux quartiers et villages victimes de désertification commerciale ;
  - **Mieux inclure l'Horeca local dans les festivités telles que le marché de Noël.** Namur est une ville forte des nombreuses festivités organisées durant toute l'année. Ces moments de convivialité sont souvent l'occasion de manger un morceau ou de boire un verre. Dans le cadre des fêtes de Wallonie, la décision a été prise de limiter l'offre en boissons et nourriture à l'Horeca local. Nous soutenons cette initiative et voulons élargir cette logique à l'ensemble des festivités, en donnant la priorité aux établissements Horeca installés à Namur ;
  - **Utiliser le levier des marchés publics pour promouvoir une économie durable et solidaire.** La Ville de Namur, son CPAS et les nombreuses

structures auxquelles ils sont associés (hôpitaux, sociétés de logement, etc.) procèdent à de nombreux achats, de biens, services et de travaux, dans le cadre de leurs missions. En tant que pouvoirs publics, ils sont soumis à la législation sur les marchés publics. Si celle-ci ne permet pas de s'adresser spécifiquement aux entreprises namuroises, elle permet d'inclure des clauses sociales et environnementales. Elle permet aussi de réserver certains marchés à des entreprises de travail adapté (ETA), et donc de soutenir l'emploi de personnes en situation de handicap. Les socialistes entendent qu'on utilise au maximum ces possibilités légales ;

- **Développer davantage encore l'attractivité touristique et économique de Namur, forte de sa position stratégique au confluent de la Sambre et de la Meuse** (notamment avec le BEP et le Port autonome de Namur).
- **Renforcer le soutien aux événements organisés par les associations** qui dynamisent la vie locale, en ville ou dans les villages.

## 1.6. Accès aux services

Mieux vivre à Namur, c'est accéder facilement aux services nécessaires à chacune et chacun.

Les améliorations que le PS propose en ce sens sont reprises dans les différents chapitres de ce programme.

Plus spécifiquement, pour assurer la qualité de ses services publics, la Ville de Namur se doit aussi d'être exemplaire dans les conditions de travail qu'elle offre à son personnel.

En ce sens, le PS propose de :

- **Permettre la réduction du temps de travail pour tout le personnel communal en fin de carrière.** Le ministre des pouvoirs locaux du précédent gouvernement wallon, Christophe Collignon (PS), a instauré un subside permettant aux pouvoirs locaux de donner la possibilité à leurs agents en fin de carrière de réduire leur temps de travail, sans perte de salaire. Ce subside permet aux pouvoirs locaux d'engager une personne en compensation. La Ville de Namur doit participer à cette initiative ;
- **Améliorer la formation continue du personnel communal.** La formation continue en cours de carrière est essentielle pour maintenir et améliorer la qualité du service mais aussi pour donner des perspectives d'évolution de carrière aux agents. Les socialistes veulent concrétiser ce droit pour les agents de la Ville.

- **Promouvoir l'engagement de personnes en situation de handicap** et porter une attention particulière à la formation du personnel des administrations afin de **mieux répondre aux besoins des citoyens en situation de handicap**. Dispenser des conseils pour une meilleure compréhension de ces publics, pour une approche plus naturelle et adaptée.

## 2. Épanouir

---

Vivre Mieux à Namur, c'est bénéficier d'une commune qui n'est pas seulement un lieu où l'on dort, mais surtout un lieu où l'on vit ! Un point d'ancrage où l'on naît, grandit, fait des rencontres, et s'épanouit.

### 2.1. Santé et lutte contre la pauvreté

Mieux vivre à Namur, c'est pour trop d'entre nous mieux *survivre* à Namur !

La limitation à deux ans du droit aux allocations de chômage, décidée par la nouvelle majorité régionale et négociée pour la constitution de la nouvelle majorité fédérale va avoir un impact important sur la pauvreté et donc sur la situation budgétaire de la Ville et de son CPAS qui vont voir ces exclus affluer.

Cet hiver, notre commune a également connu une situation humainement indigne en procédant presque chaque nuit à des tirages au sort pour déterminer qui pourrait dormir dans l'abri de nuit et qui devrait dormir dehors dans le froid ! Ce faisant, elle a failli à son devoir constitutionnel. L'article 23 de la Constitution stipule en effet que chaque citoyen a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. La saturation de notre abri de nuit était pourtant prévisible au vu de l'augmentation progressive et visible de la grande pauvreté et de la crise de l'asile connue au niveau fédéral. Toute personne qui vit à Namur a pu constater la croissance de cette pauvreté qui ronge notre ville. Plus de 1 000 personnes vivent une situation de sans-abrisme, n'ont pas de « chez soi » et doivent souvent mendier pour survivre. Face à cette situation, la majorité namuroise a pratiqué la politique de l'autruche... ou de la criminalisation, en cherchant à *cacher cette pauvreté que l'on ne saurait voir*. Ce n'est pas notre vision de la société. Ce n'est pas ainsi que nous voulons nous attaquer au scandale de la pauvreté.

L'augmentation des difficultés sociales ne concerne d'ailleurs pas que les personnes vivant une situation de sans-abrisme. ~~sans « chez soi »~~. De plus en plus de Namurois ont du mal à joindre les deux bouts. Face à ce constat, la commune dispose d'un levier important grâce au CPAS. Souvent mal présenté, le centre public d'action sociale est l'institution d'aide et d'accompagnement social qui peut apporter des solutions à de nombreuses personnes en difficulté, avec ou sans travail. Malheureusement, alors que les demandes ont explosé ces dernières années, la majorité namuroise a sous-financé cette institution essentielle. Entre 2017 et 2022, la hausse de la dotation communale au CPAS de Namur a ainsi été près de deux fois moins importante que dans les neuf autres plus grandes villes wallonnes.

Afin que Namur garantisse à chacune et chacun de ses habitants le droit à mener une vie conforme à la dignité humaine, le PS propose de :

- **Soutenir la création de nouvelles maisons médicales** dans les zones pas ou peu desservies ;
- **Optimiser la répartition des tâches et des ressources entre les différents acteurs de santé** en analysant l'opportunité de créer des commissions consultatives en matière de déterminants de santé (aménagement du territoire, accès à une alimentation durable, culture et sport...) et des coordinations « social-santé » communales ;
- **Augmenter structurellement la dotation communale au CPAS.** La dotation octroyée par la majorité actuelle, relativement faible par rapport aux autres villes wallonnes, engendre deux difficultés. Tout d'abord, même si la Ville est obligée de compenser *in fine* le déficit, elle envoie un message de restrictions budgétaires au CPAS, ce qui met la pression sur les travailleuses et travailleurs sociaux et limite la possibilité de nouveaux projets. Ensuite, le CPAS doit de plus en plus fonctionner sur la base de fonds conjoncturels (appels à projets, fonds européens...), ce qui rend ses finances vulnérables et l'oblige à proposer des contrats à durée déterminée à son personnel, ce qui aggrave la rotation des agents et donc une perte d'expérience. La dotation communale doit donc être augmentée pour donner de l'oxygène aux travailleuses et travailleurs sociaux et leur permettre de se projeter à long terme dans leur travail ;
- **Mettre en place une maison de la cohésion sociale et de la santé qui agirait comme guichet central pour toute demande d'information.** Cette maison serait située au centre-ville pour lever les réticences qu'éprouvent certains à pousser la porte du CPAS, sans remettre en cause la centralité de ce dernier comme institution compétente pour le social ; **Assurer l'accès aux droits sociaux** à chaque Namuroise et Namurois, en offrant des alternatives au numérique efficaces et efficientes, au minimum **via un guichet physique** unique ;
- **Engager un référent numérique au sein de l'administration communale.** Ce référent aurait pour mission de lutter contre la fracture numérique à Namur, en exploitant les espaces publics numériques (EPN) régionaux et en organisant des formations sur le terrain ;
- **Prévoir systématiquement une alternative « humaine » pour les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas recourir au numérique pour toutes les démarches administratives :** personne physique au guichet ou au téléphone.
- **Assurer une transmission plus automatique des données entre les différents services de la Ville et le CPAS** pour éviter la multiplication des dossiers ;

- **Assurer une veille stratégique des financements offerts par les différents niveaux de pouvoir** afin que la Ville capte l'ensemble des moyens auxquels elle peut prétendre pour mener sa politique sociale ;
- **Systématiser la mise en place de projets individualisés d'intégration sociale (PIIS) partenariaux avec le secteur de l'aide à la jeunesse** (AMO – Service d'action en milieu ouvert). Le PIIS est un contrat que signe le bénéficiaire avec le CPAS concernant les actions à mettre en œuvre pour réussir son intégration sociale. Le PIIS augmente les possibilités de sanction et n'est donc guère perçu comme un véritable levier d'accompagnement. En impliquant directement le secteur de l'aide à la jeunesse, l'objectif est de revoir le dispositif pour en faire un levier d'accompagnement efficace et non juste de contrôle ;
- **Garantir une politique d'accueil sans rupture de service.** Actuellement, les personnes sans abri n'ont aucune solution d'hébergement mise en place par la Ville durant la journée. L'abri de nuit n'est ouvert que de 21 h 00 à 7 h 30. Il convient donc de créer un véritable accueil de jour, et d'assurer une coordination pour assurer un accueil 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, afin de leur permettre de trouver un endroit où se poser, répondre à leurs besoins et laisser la place à une réflexion sur leur avenir. Le développement d'un tel accueil de jour permettrait de mieux maîtriser l'insécurité vécue par les personnes sans abri comme par les citoyens ;
- **Limiter au maximum les conditions imposées pour accéder à l'abri de nuit.** L'abri de nuit est souvent la dernière solution d'hébergement pour les personnes en difficulté. Pourtant, l'accès peut être refusé à certaines personnes, notamment celles qui se trouvent en situation irrégulière. Ces conditions d'accès sont levées durant la période du plan « hiver » afin d'éviter des drames liés au froid. Cependant, dormir dehors en un autre temps demeure dangereux. Nous proposons donc de limiter au maximum les conditions d'accès à l'abri de nuit, y compris en dehors de la période hivernale ;
- **Renforcer la concertation avec le Relais social urbain namurois,** notamment dans le cadre de la stratégie de fin du sans-abrisme ;
- **Former la police locale et les pompiers aux situations spécifiques des personnes en grande précarité ;**
- **Développer des « taxis santé » pour assurer le suivi des soins de santé des personnes vivant une situation de précarité ;**
- **Créer un centre intégré de réduction des risques.** Comme de nombreuses autres villes belges, la ville de Namur est confrontée à une augmentation des problèmes liés à la consommation de drogue. Si la répression des trafiquants doit être forte, une politique pragmatique et centrée sur la santé doit être déployée pour les personnes souffrant d'addiction. Le centre intégré que nous proposons serait cocréé par les acteurs du domaine de la réduction des risques du territoire namurois. Il

semble nécessaire d'associer ce service à un encadrement humain et de faire de ce lieu un tremplin vers la réinsertion sociale et l'accès au logement, en favorisant le recours aux droits communs.

## 2.2. Accueil et développement de l'enfance

Mieux vivre à Namur, c'est pouvoir organiser sa vie professionnelle et familiale harmonieusement, grâce à une offre d'accueil et de développement de l'enfance suffisante et adéquate.

Dans ce but, le PS propose de :

- **Augmenter le nombre de places en milieux d'accueil.** Aujourd'hui, à Namur, plus d'un enfant sur deux ne dispose pas d'une place en crèche. Pour les parents, trouver une place en crèche ou dans un autre milieu d'accueil relève souvent du parcours du combattant. C'est pourtant essentiel, tant pour le développement de l'enfant que pour l'organisation professionnel et familial des parents. Namur doit donc augmenter les moyens octroyés à la Sonefa, le centre namurois de la petite enfance, afin que chaque enfant puisse être inscrit dans un milieu d'accueil ;
- **Garantir la présence d'une école fondamentale par quartier et par village.** Après la petite enfance vient le moment de l'école. Si Namur est une commune bien pourvue en établissements scolaires, certains quartiers sont moins bien lotis que d'autres. Il est important de pouvoir commencer son apprentissage près de chez soi. Une école de village ou de quartier apporte de nombreux bienfaits. « Un quartier = une école ! », tel est l'objectif des socialistes namurois. La situation de l'école de Basse-Enhaive, qui a été démolie en 2020 et dont la reconstruction a été annulée pour des raisons budgétaires, est un exemple caractéristique du sens des priorités actuel que nous voulons modifier ;
- **Maintenir et rendre gratuit l'accueil extrascolaire au sein de tous les établissements scolaires communaux.** La gratuité de l'école est un combat majeur pour le PS. De nombreuses mesures ont ainsi été prises, ces dernières années, pour tendre vers une gratuité *effective*. Pourtant, aujourd'hui encore, des frais annexes, tels que les frais de garderie, grèvent le budget des parents namurois. Ce sont souvent les ménages les plus précarisés, notamment les familles monoparentales, qui sont le plus touchés. C'est vrai notamment lorsqu'il s'agit de combiner les horaires de travail et de classe lorsqu'on ne bénéficie pas de revenus élevés. La gratuité des garderies est une réponse concrète à ce problème qui touche beaucoup d'entre nous ;
- **Offrir une plaine de jeux par quartier ou village ;**
- **Renforcer le soutien aux écoles des devoirs.** Tout enfant peut connaître des difficultés au cours de sa scolarité. À Namur, près d'un étudiant sur cinq

de l'enseignement secondaire affiche un retard scolaire de plus d'un an. Les écoles des devoirs jouent donc un rôle clef pour de nombreux élèves en difficulté. Actuellement, Namur en compte neuf sur son territoire. Nous proposons de renforcer le soutien qui leur est octroyé ;

- **Améliorer et systématiser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures ordinaires** (écoles, écoles de devoirs, accueil extra-scolaire...) et prévoir la formation ou l'engagement de personnes formées à leur encadrement ;
- **Construire un pacte local d'éradication de la pauvreté infantile** pour coordonner les différentes mesures présentées dans ce programme : assurer la gratuité scolaire, lutter contre la déprivation alimentaire, assurer des places d'accueil de la petite enfance, offrir un accès à un logement sûr et sain, créer un chèque « sport »...

### 2.3. Enseignement public de qualité

Mieux vivre à Namur, c'est assurer à toutes et tous la qualité de l'enseignement public qui prépare à une existence autonome et épanouissante.

Pour cela, le PS propose de :

- **Garantir un repas chaud, sain et gratuit à chaque élève de l'enseignement fondamental namurois.** Arriver à l'école le ventre vide, c'est le quotidien de trop de jeunes Namurois. Bien manger est pourtant essentiel pour être en bonne santé et pouvoir bien apprendre. En offrant des repas sains à ses élèves — à l'instar de ce qui se pratique déjà dans d'autres communes wallonnes — Namur permettra à la fois d'améliorer la santé des enfants, de diminuer le coût de la scolarité pour les parents et de soutenir nos agriculteurs locaux via les circuits courts ;
- **Garantir la gratuité scolaire effective.** Malgré la gratuité officielle de l'enseignement en Belgique, de nombreux coûts annexes à la scolarité peuvent entraver le parcours des élèves. Considérant que l'école doit fournir un matériel de base de qualité (cahiers, crayons, marqueurs, gomme, papier, colle, ciseaux, peinture, jeux éducatifs, matériel de bricolage, journal de classe...), nous voulons aussi que le pouvoir organisateur qu'est la Ville de Namur veille à **limiter les frais facultatifs demandés aux parents** pour couvrir les séjours, les activités extrascolaires (séjours, visites...). Nous voulons également créer une centrale d'achat des fournitures scolaires (cartable, plumier vides, manuels de cours...) au niveau communal, afin de réduire le coût de la rentrée pour les familles. Concrètement, la commune achèterait des fournitures via cette centrale et octroierait à chaque élève inscrit dans un établissement communal un équipement de base, en début d'année ;

- **Organiser systématiquement un voyage dans un lieu de mémoire pour les élèves du secondaire.** Le 8 mai 2025, marquera le quatre-vingtième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. Malgré les « plus jamais ça », la mémoire flanche et nous voyons renaître des discours qui rappellent les heures sombres de notre histoire. Il existe en Belgique de nombreux lieux de mémoire qui témoignent des atrocités commises durant la deuxième guerre mondiale. Afin de continuer à perpétuer cette mémoire, le PS propose de systématiser l'organisation d'un tel voyage pour chaque élève de l'enseignement secondaire ;

## 2.4. Les aînés

Vivre mieux à Namur, c'est pouvoir continuer à mener une vie digne et heureuse lorsque l'âge survient.

Aujourd'hui un tiers des Namuroises et Namurois ont plus de 55 ans. Ils sont, pour le PS, une population qu'il faut soutenir par des services spécifiques adaptés, notamment en termes de soins de santé ou d'aide à domicile. Mais, pour les socialistes, les aînés sont surtout une part de la population qui constitue une ressource importante. Essentiels pour leur famille, par exemple pour la prise en charge des jeunes enfants, ils sont aussi les piliers du monde associatif et contribuent de manière substantielle à l'économie de la ville. Pour le PS, il est indispensable de s'adapter aux besoins de ce public et de permettre un vieillissement actif, dans d'une société harmonieuse. Pour ce faire, les aînés sont les mieux à même d'exprimer leurs besoins. Sans surprise, l'enquête VADA a montré que la sécurité et la mobilité arrivent au premier plan des préoccupations des séniors, mais dans un éventail plus large qui intègre le logement et l'accès aux services, qui doivent faire l'objet de mesures adaptées.

Dans ce but le PS propose de :

- D'instituer Namur « **Ville amie des aînés** », accueillante pour les séniors, en se donnant les moyens nécessaires pour définir un plan d'actions ambitieux à partir des priorités de l'enquête de satisfaction des aînés namurois, afin de créer un environnement favorable au vieillissement actif et de renforcer le sentiment d'appartenance et de bien-être au sein de la communauté ;
- Garantir la participation et la consultation des aînés au travers du **conseil consultatif des aînés** (CCCA) pour que les décisions prises par la autorités communales qui affectent la vie quotidienne soient adaptées aux capacités et aux besoins des aînés. Pour cela, nous voulons :
  - o offrir au CCCA un espace d'expression au moins annuel au sein du conseil communal,

- lui octroyer les moyens nécessaires pour assurer son fonctionnement et son programme d'actions (conformément au mémorandum déposé par le CCCA en mars 2024) ;
- Instituer une **semaine de lutte contre l'âgisme**, à l'image de celle parrainée par la Ville sur les violences faites aux femmes ;
- Soutenir les projets de **logements alternatifs** (colocations, kots intergénérationnels, habitat mixte...) ;
- Favoriser le **maintien à domicile** en soutenant les services d'aides à domicile ;
- Soutenir **les proches** dans leurs démarches pour maintenir les aînés à domicile ;
- Garantir la **transparence dans les prix** des maisons de repos et les maisons de repos et de soins (MR/MRS) ;
- Encourager **les projets intergénérationnels** valorisant l'expérience des aînés ou luttant contre l'isolement (fracture numérique, loisirs...).

## 2.5. Accès à la culture et au sport

Mieux vivre à Namur, c'est, pour toutes et tous, pouvoir accéder au sport et à la culture.

Pour les socialistes, la qualité de vie, le bien-être et le développement individuel et collectif de toute la population, passe notamment par l'accès de chacun à la culture, au sport et aux loisirs.

La précarisation d'une part de la société rend difficile la concrétisation de ces droits pour une part croissante des Namurois. Il est donc nécessaire et urgent de mener des actions concrètes pour assurer l'accès de toutes et tous à ces facteurs d'épanouissement physique, intellectuel et psychique.

Cela passe par une offre suffisante en termes d'infrastructures. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, comme l'illustre l'absence de piscine durant de nombreux mois. Les centres sportifs existant sont saturés et ne peuvent plus répondre à la demande émanant des clubs et des particuliers. De même, les parents éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver des stages pour leurs enfants en périodes de vacances scolaires.

Le PS propose de :

- **Accroître le nombre et la diversité des stages pour les enfants durant les périodes de vacances scolaires ;**
- **Créer une « journée découverte des sports » annuelle – en collaboration avec tous les clubs sportifs namurois – pour faire**

découvrir aux Namuroises et Namurois les disciplines et les activités organisées, ainsi que nos infrastructures sportives ;

- **Ouvrir une piscine supplémentaire**, offrant une réelle accessibilité (coût et mobilité) aux Namurois et particulièrement – c'est une exigence de santé publique et développement harmonieux – aux enfants qui fréquentent nos écoles ;
- **Créer un « chèque sport »** pour rendre le sport accessible à chacune et chacun, et particulièrement aux Namursoises et Namurois dont les revenus sont modestes ;
- **Créer de nouveaux partenariats** entre les écoles et les clubs de sport pour favoriser la découverte puis la pratique régulière d'une activité sportive ;
- **Créer de nouveaux terrains de sports polyvalents** dans les quartiers et villages qui en sont dépourvus ;
- **Penser, dès la conception des projets, aux aménagements PMR dans les infrastructures et les activités** afin de les rendre accessibles à tous et de contribuer ainsi une société inclusive ;
- **Créer et entretenir des parcours sportifs** dans l'espace public, pour favoriser la forme physique et lutter contre l'obésité ;
- **Soutenir ou renforcer le soutien** aux clubs sportifs, aux centres de jeunes, aux locales des mouvements de jeunesse et d'éducation permanente, via une aide objectivée et un soutien à la formation d'animateurs ;
- **Créer un passeport « culture »** pour renforcer l'accès de toutes et tous au théâtre, au cinéma, aux musées, aux expositions et aux concerts ;
- **Faire mieux connaître notre patrimoine** en organisant régulièrement des visites guidées gratuites ou à bas prix ;
- **Soutenir la dynamique fédérative développée autour de la candidature de Namur comme « Capitale européenne de la Culture » en 2030 ;**
- **Soutenir les associations issues de la diversité dans la promotion de leur culture**, à travers des activités artistiques et culturelles, notamment en promouvant celles-ci via les canaux de diffusion de la Commune et de la Province ;
- Promouvoir la richesse de la diversité culturelle présente sur le territoire communal en **soutenant la création de lieux et d'activités de rencontres interculturels pour l'ensemble de la population.**

## 2.6. Démocratie associative et participative

Mieux vivre à Namur, c'est être écouté — et entendu — par les autorités ; c'est pouvoir prendre une part active à la gestion de la cité, au niveau de base de la démocratie.

À l'initiative du gouvernement wallon, différents mécanismes ont été développés pour permettre et renforcer la participation citoyenne au niveau communal. On pense notamment à la consultation populaire et au budget participatif. Néanmoins, ces outils restent trop peu connus des Namurois, qui ne s'en saisissent pas et répondent faiblement aux appels à la participation. De la même manière, les enquêtes publiques, qui doivent permettre à toutes et tous de formuler des remarques ou des contestations dans le cadre des projets de travaux, sont peu utilisées par les citoyens pour faire entendre leur voix. Pour atteindre leur but, ces outils et processus doivent être « démocratisés », c'est-à-dire rendus accessibles au plus grand nombre.

Le PS propose de :

- **Créer une application de la participation citoyenne** qui recense les enquêtes publiques en cours dans la commune, présente le processus d'élaboration du budget participatif, permette d'introduire une interpellation citoyenne au conseil communal ou encore de contacter les élus locaux ;
- **Garantir l'information, la communication et la participatoin citoyenne de façon non exclusivement numérique.** Concevoir des espaces de consultation aisée et accessible de tous les projets ;
- **Mieux communiquer sur le budget participatif** pour en élargir la participation, en particulier dans les quartiers les plus fragilisés en termes d'infrastructures, de services ou sur un plan socioéconomique ;
- **Instituer un conseil communal des enfants.** Les enfants constituent une part importante de la population namuroise. Ils sont les adultes de demain et l'avenir de notre démocratie. Afin de les sensibiliser dès le plus jeune âge à ses principes et mécanismes, le PS propose d'instituer un conseil communal des enfants composé de « représentants » issus d'écoles de chaque quartier et village. Ce conseil serait encadré par une délégation du collège et du conseil communaux et remettrait des avis et des propositions sur des sujets relevant des compétences de la commune ;
- **Respecter le résultat des futures consultations populaires ;**
- **Recourir au tirage au sort parmi les citoyens pour établir des panels** visant à coconstruire la gestion anticipative des crises, qu'elles soient environnementales, sanitaires ou autre ;
- **Adopter une attitude d'écoute effective** face aux mobilisations du secteur associatif et des citoyens ;

- **Favoriser l'éducation populaire** et les échanges entre les citoyens dans chaque quartier, via des événements réguliers ;
- **Instaurer un conseil des représentants de quartiers** pour faciliter l'écoute des problèmes spécifiques et s'assurer qu'aucun quartier de la commune ne soit négligé.

### 3. Protéger

---

Vivre mieux à Namur, c'est pouvoir se déplacer en toute sécurité. C'est, pour chacun – et particulièrement chacune –, retrouver, partout, un sentiment de quiétude et de convivialité, fondé sur la tolérance et le respect.

L'insécurité routière en milieu urbain et dans nos villages est également une préoccupation majeure.

Vivre dans un environnement sûr et sain est le premier de tous les droits, les socialistes veulent qu'il soit garanti à tous... et à toutes ! En matière de sécurité, la prévention doit être la priorité. Chacun préfère ne pas être « agressé » plutôt que de voir son dommage réparé. Cela implique un environnement sécurisant qui contribue à la cohésion sociale avec une présence visible des « gardiens de la paix » et d'éducateurs de rue... Ce qui n'exclut évidemment pas une répression effective des incivilités et des délits qui mettent à mal notre qualité de vie en société.

En ce sens, le développement d'un espace public sûr, qui assure la sécurité des déplacements de tous, est un moyen complémentaire indispensable aux politiques de contrôle et de sanction.

Pour refaire de Namur une ville où il fait bon vivre et circuler, les socialistes veulent :

#### 3.1. Un environnement sécurisant

- **Développer une politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui préserve les lieux publics et les rende plus sûrs et plus conviviaux pour toutes et tous, à tous les âges.** Cela implique de :
  - o **identifier les lieux insécurisants**, tant en ville que dans les villages, pour les aménager en conséquence, via notamment une politique d'éclairage public moderne, économe et intelligente,
  - o **lutter sans relâche contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages** qui conduisent à la désaffection pour les espaces communs,
  - o poursuivre la **sécurisation du réseau routier** pour les usagers faibles (piétons, cyclistes) et renforcer les aménagements pour les personnes à mobilité réduite du fait de l'âge ou d'un handicap,

- Promouvoir de bonnes pratiques en termes de **rénovation et d'aménagement des infrastructures** (voiries, trottoirs...) afin de faciliter et de sécuriser la coexistence dans l'espace public d'une pluralité de modes de déplacement,
  - **Mieux sécuriser les déplacements des personnes à mobilité réduite** rendus dangereux par les travaux, les infrastructures non adaptées, les véhicules mal stationnés, ou les obstacles sur les trottoirs,
  - Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation ciblées (professionnels, jeunes, aînés...) en matière de comportements à risque et sur les dangers sur la route ;
- **Placer l'école au centre de l'attention** en :
- Poursuivant la sécurisation des abords (casse-vitesse, barrières, marquages...),
  - Assurant la surveillance non intrusive des entrées et sorties de classe (gardiens de la paix, caméras...),
  - Renforçant la prévention du racket et du harcèlement. Une réflexion sur l'utilisation du téléphone à l'école devra être menée au niveau du réseau communal,
  - En instaurant une sensibilisation à la sécurité durant le cursus primaire (communal),
  - En veillant à un meilleur entretien des aires de jeux publiques ;
- **Investir dans la sécurité civile** avec notamment la volonté affirmée des socialistes d'obtenir un juste financement fédéral des zones de secours et d'assurer un redéploiement efficace de la protection civile. Il s'agit aussi de renforcer la **planification d'urgence** et la **gestion de crise** communales notamment pour faire face au risque accru de catastrophes naturelles.

### 3.2. Une police de proximité

- **Assurer une présence policière de proximité, en contact constant et confiant avec la population.**
- Pour le PS, **la mission première de la police locale est d'assurer la sécurité de proximité.** Il convient de plaider en ce sens au niveau fédéral, notamment pour la révision de la norme qui fixe les effectifs policiers dans une ville comme Namur, et pour un juste financement des zones de police locale,
  - Il est urgent de **renforcer le rôle d'agent de quartier** et de promouvoir les patrouilles de proximité (à pied ou à vélo) qui permettent une intervention rapide. Il s'agit d'assurer une présence visible dans les quartiers, en confiant les tâches administratives à du personnel civil,

- Il convient de **reconquérir les zones d'insécurité**, en assurant la surveillance (présence et caméras) des parcs et des abords de la gare qui doit, en outre, cesser d'être une muraille érigée entre la ville et le quartier de Bomel. Une attention particulière doit être portée aux zones investies par le trafic de drogue, dans une logique de sécurité et de meilleur suivi médico-social de ses victimes,
  - Il importe aussi de renforcer l'articulation des missions de base de la police locale avec celles des **autres acteurs de la sécurité** (agents de prévention, éducateurs, stewards urbains, intervenants psychosociaux...) pour en accroître l'effet sur la sécurité et **prévenir plutôt que guérir!** En ce sens, **le PS souhaite procéder au renforcement des équipes d'éducateurs de rue au cœur de ville et dans les quartiers,**
  - Une attention particulière doit être portée à la **lutte contre les violences à l'égard des femmes et contre le harcèlement en rue**, phénomènes inacceptables qui, au niveau local, impliquent qu'on leur oppose des services de police formés, équipés et financés en conséquence. Nous entendons aussi **soutenir les espaces « VIF »** dédiés à la lutte contre les violences intrafamiliales,
  - **Favoriser un climat de confiance mutuelle entre les citoyens et la police locale pour renforcer la sécurité collective.** Cela passe par la promotion d'initiatives communautaires et de campagnes de sensibilisation incitant les habitants à se respecter et à se protéger mutuellement, la mise en place de programmes de voisinage solidaire, le développement de projets pilotes de quartiers et de villages exemplaires, et la création de réseaux locaux de confiance. Il importe aussi de renforcer la coopération entre la police et les citoyens par des réunions régulières et une formation continue des forces de l'ordre sur l'importance de la relation de confiance ;
- **Instaurer une permanence « sécurité » mensuelle tenue par un membre du collège communal** afin d'assurer un dialogue permanent avec la population.

### **3.3. Une gestion moderne et performante de l'organisation publique**

La gouvernance politique doit s'inscrire dans une démarche de confiance mutuelle que dégraderait rapidement l'absence d'évaluation des politiques menées. Parce que la société civile attend nécessairement un retour de son investissement dans le processus décisionnel et dans son financement, le PS entend :

- **Adopter une gestion centrée sur la performance et tournée sur la réalisation des objectifs stratégiques** fixés dans la déclaration de politique communale (DPC) et dans le plan stratégique transversal (PST) ;

- **Rechercher et mesurer l'efficacité et l'efficience des cabinets d'abord et de l'administration ensuite ;**
- **Donner au conseil communal et à ses membres les moyens nécessaires pour pouvoir juger et évaluer l'action du pouvoir exécutif local et d'en être les premiers contrôleurs ;**
- **Dynamiser une participation citoyenne** réellement représentative de toutes les forces vives de la société **et l'intégrer harmonieusement au principe prédominant de démocratie représentative**, actions essentielles à la mise en œuvre d'une véritable gouvernance politique ;
- **Assurer une gestion financière saine (y compris une gestion rigoureuse de la dette) et, corolairement, une fiscalité locale juste, dans un contexte budgétaire difficile que connaissent les pouvoirs locaux.**